AVIS DE MARCHÉ

NATURE DU MARCHE : Marché public de services

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

ENTITÉ ADJUDICATRICE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Nom de l'organisme : Etat - MEEM - Direction Générale de l'Aviation Civile - Service de l'Aviation Civile de SPM
Point de contact : Monsieur le Chef de Service
Adresse : Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche
BP : 4265
Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508411800 Télécopieur : 0508411818
Courriel : sacspm@aviation-civile.gouv.fr
Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://www.marches-publics.gouv.fr

OBJET DU MARCHE

Objet du marché :
Gardiennage de la station sol Galileo

Type de marché de services : 27

Classification CPV
Objet principal : 79713000-5

Lieu d'exécution : Station sol Galileo sur le site de l'aéroport Saint-Pierre Pointe-Blanche

L'avis implique : un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La prestation de gardiennage repose sur les fonctions essentielles suivantes :
- La protection anti-intrusion des locaux ;
- La surveillance des locaux techniques ;
- La réception des appels en provenance de GALILEO CONTROL CENTER (GCC);
- L'alerte immédiate des personnels d'astreinte et de GALILEO CONTROL CENTER (GCC);
- L'alerte des services de secours.

Options :
* Le marché prévoira une ou plusieurs reconductions, le titulaire ne pourra pas les refuser;
* Nombre de reconductions éventuelles : 2

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :
* Origine du financement : Budget annexe du Contrôle et Exploitation Aériens de l'Aviation Civile;
* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
* Les prix seront fermes ;
* Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;
* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :
- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :
* Les documents et renseignements mentionnés à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site http://www.economie.gouv.fr (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;
* La forme juridique du candidat ;

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;

* L'entité adjudicatrice ne retient que les interdictions de soumissionner prévues à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015.

Capacité économique et financière - références requises :
* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;
* Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
A - Expérience :
La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.
B - Capacités professionnelles :
- l'agrément délivré par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) ;
- la liste des personnes agrémentées et titulaires d'une carte professionnelle susceptibles d'intervenir dans le cadre du présent marché.
Les candidats qui ne remettront pas l'ensemble des documents listés ci-dessus et ne présentant pas de garanties suffisantes verront leurs offres rejetées.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Marché non réservé à des ateliers protégés.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCEDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai
Date limite de réception des offres : **18/05/2017 à 16 h 00**
Délai minimum de validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par l'entité adjudicatrice : 02-2017

Autres informations :
* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
* A titre indicatif, les prestations commenceront vers le 1er juillet 2017 pour une durée de 36 mois;
* Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;
* Les personnes morales ne seront pas tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires .

Modalités d'ouverture des offres
* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre .

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers de l'entité adjudicatrice sans avoir été lue. Le candidat en est informé ;

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article 41 III du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par l'entité adjudicatrice ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde serait ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seraient réputées n'avoir jamais été reçues ;

* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant l'entité adjudicatrice acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique ;
* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise doivent être signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément ;
* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique "02-2017", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Adresse : BP:4200
Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 0508411030 Télécopieur : 0508412712

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 13 avril 2017

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :
Nom de l'organisme : Secrétariat du service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon
Adresse : Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche
BP : 4265
Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Courriel : sacspm@aviation-civile.gouv.fr